L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 6 MAI 1881.

Dentistes.

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
180 - - - Esplanade - - - 180
. Près Rempart.
21mai—1an D Ma J

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 19 rue Dauphine, immédiatement après 14 êtes formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

AVIS.

LE Dr GEORGE P. MALONEY informe ses patients ainsi que ses nombreux amis et clients qu'il n'a pas de succursale en cette ville, mais qu'ils peuvent le trouver à toute heure à son quartier-général qu'il occupe depuis nombre d'années.

N.B.—Les opérations dentaires de première classe, comprenant toutes les dernières améliorations de l'art, sont exécutées à moitié des prix généralement demandés. Tous les anesthésiques en usage par la profession de médecine sont administrés pour l'extraction des dents. Afin d'être agréable aux personnes ayant besoin de travaux dentaires mécaniques faits en peu de temps, je me suis assuré les services d'un des professeurs les plus compétents dans la profession du Sud, pour m'aider.

$7 à $20 pour dents artificielles. Le seul Dr G. P. Maloney, et le plus ancien rue du Canal, No 150, près Baronne.

Respectueusement,
GEORGE P. MALONEY, D. D. S.
Nlle-Orléans, salons, 150 rue du Canal, entre Carondelet et Baronne. 12sept—

EXCELSIOR.

Dr. J. H. MALONEY, Dentiste,

SALONS: 110 rue du Canal, près St-Charles, et coin des rues Joséphine et Camp. Jolies Dents artificielles faites à moitié meilleur marché qu'ailleurs. Orification des dents sans douleur; travail garanti comme excellence; extraction des dents sans souffrance. Consultez vos intérêts en allant examiner les spécimens de son travail et les médailles qu'ils lui ont values. Vieux métaux acceptés en échange ou comme paiement partiel de neufs. Travail exécuté à très bas prix. Ne vous trompez pas d'adresse.
Pose de dents..........$7 00
Sept—1an

Paquebot de la malle, pour Vicksburg
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, Capitaine,
J. F. Muse, Commis.
Se reliant, à Vicksburg à la ligne Packet pour les rivières Yazoo, Sunflower, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St. Louis.
Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN TANSEY, 106 rue Commune.
On signe des connaissements pour les stations sur le Vicksburg, Shreveport and Pacific Rail road au même taux que les autres bateaux.
11 sept—

LAFOURCHE.

Deux fois par semaine pour THIBODAUX. Partant le LUNDI à 5 p. m., et VENDREDI, à 10 a. m.
Pour le BAYOU LAFOURCHE, DONALDSONVILLE et tous les débarcadères intermédiaires. Le bateau neuf et élégant à passagers [roues à aubes]
BELLE OF THE COAST.
J. F. Aucoin, capit. Edw. Nicolle, commis, partira comme ci-dessus, desservant la côte chaque MERCREDI et DIMANCHE au point du jour.
Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à H. RIVET, No 105 rue Décatur.
20 oct—

DEUX VOYAGES PAR SEMAINE POUR Thibodaux sur le Bayou Lafourche. Départ tous les LUNDIS et JEUDIS à 5 P. M.
Pour le Bayou Lafourche, Donaldsonville, ainsi que tous les débarcadères de la côte, le bateau à vapeur
ST-MARY,
Max Blanchard, Capitaine,
J. P. McElroy et
C. J. Blanchard, Commis,
partira comme ci-dessus. Son voyage de retour à la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS et Samedis.
Pour fret ou passage s'adresser à W. B. Grant house, rue Vieille-Levée No 44.
21nov—

Trois fois par semaine pour Terrebonne et tous les débarcadères intermédiaires.
Départ tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS matin à 11 heures.
Le bateau à passagers A1
BELLE,
D. Harper, capitaine,
J. C. BERGERON, commis, partira comme ci-dessus. De retour il descendra la côte, les DIMANCHES, MERCREDIS et SAMEDIS
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à S. HENO.
3sept— No 30, rue Conti.

EXCURSIONS SUR LE LAC.
Commençant le 3 mai 1881, et jusqu'à nouvel ordre.
Pour la Baie St. Louis, la Passe Christian et Biloxi. Le magnifique et rapide steamer
SUNBEAM.
John Boardman, capitaine; C. W. Withers, com. Part du West End par le train de 7 A. M., les Mardis et Jeudis.
Pour le retour, il part de Biloxi les Mercredis et Vendredis à 6 A. M.; le vent et l'eau le permettant.
Le frêt est reçu au dépôt de la rue du Canal les Lundis et Mercredis. Pour le taux du frêt et du passage s'adresser à bord ou à GEO. D. HITE, 116 rue Gravier.
P. S.—Le Sunbeam fera, tous les dimanches, une excursion à Mandeville, Lewisbourg, Madisonville et Old Landing à l'arrivée du train de 8 A. M. Pour le retour il part de Old Landing à 1 P. M. Commençant 1er mai, 1881. 3 mai—1m

Mandeville et Covington.
STEAMER DE LA MALLE DES ETATS-UNIS
NEW CAMELIA.
Arrangement d'été, commençant le 1er mai 1881
Laissera West End à l'arrivée des trains du coin des rues Canal et Carondelet.
TRAINS.
Lundis et Jeudis, pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Old Landing...1 p. m.
Mardi, Vendredi et Samedi, pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville, allant le samedi jusqu'à Old Landing....4 p. m.
EXCURSIONS:
Mercredis pour Mandeville et Old Landing..........8 a. m.
Dimanche, pour Mandeville et Old Landing..........7 a. m.
Mercredis, pour Mandeville et Madisonville..........6 p. m.
Dimanche, directement pour Madisonville..........6 p. m.
RETOUR:
Laissera Madisonville lundis, jeudis et samedis..........5:30 a. m.
Laissera, mercredis..........5 a. m.
Laissera Old Landing, mardis et vendredis..........6 a. m.
Laissera Old Landing, Excursions du mercredi et dimanche..........3 p. m.
Passage, chaque voyage, $1. Pour les jours d'excursion, aller et retour, $1. Enfants, moitié prix.
Fret reçu tous les jours à la station du chemin de fer, rue du Canal, près Basin.
W. G. COYLE, Agent,
27 oct— 30 rue Carondelet.

M. ESCOBAL,

FABRICANT DE TABAC A LA VAPEUR.

TABAC A FUMER, FINE CUT A CHIQUER ET A PRISER.
"ALL IN ONE," ARTICLE SUPÉRIEUR A FUMER, TRÈS CLAIR, PUR, PROCÉDÉ NATUREL.
"SPECIALTY" ÉGALEMENT SUPÉRIEUR, MOINS CLAIR, RECOMMANDÉ AUX FUMEURS D'UN GOUT DÉLICAT.
VIRGINIA EXTRA, HARMONIA, HAVANA LONG THREAD, HAVANA PICADURA, PERIQUE COUPÉ FIN ET GROS, BLACK PRINCE, AMERICA, VICTORY, CURRENCY, CRESCENT TRADE, PRIDE OF LA., ETC.
ET TOUTES LES QUALITÉS DE TABAC A PRISER,
CIGARES PUR HAVANE, SIÈLE, CONNECTICUT ET PENNSYLVANIA.
—IMPORTATION DE—
Tabac en feuilles Havane, Cigares Picadura, Cigarettes, Papier à Cigarettes, Pipes Bruyère, en terre, etc.
—MARCHAND DE—
Tabac à chiquer de tous genres et qualités, Poches à tabac, Tuyaux pour Pipes et tout article qui se rattache à ce genre de commerce.
FABRIQUE ET MAGASIN, No. 205 RUE DE CHARTRES. SUCCURSALE, No 206 RUE DECATUR.
18mai—1an—D.MaJ | V&C. Agence, coin Tchoupitoulas et Gravier, Nlle-Orléans.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
ENTRE
NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

AMERIQUE, Santelli, mercredi, 4 mai.
FRANCE, Trudelle, mercredi, 11 mai
CANADA, Bonneau, mercredi 18 mai.

Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris)..$100 et $120
Deuxième classe..........$60
BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
L. GRAND, Agent,
Gallier Court, lettre H,
Nouvelle-Orléans.

Service entre Marseille et la Nouvelle-Orléans via Havane et Vera Cruz, avec retour direct sur le Havre.
Ce service mensuel sera desservi par les paquebots ci-après:

FLACHAT	Capt.	Lebailly
LE CHATELIER	..	Lagardrix
ALEXANDRE BIXIO	..	Paulo
FOURNEL	..	Rameille

partant de Marseille le 20 de chaque mois et de la Nouvelle-Orléans vers le 15.
Pour fret, s'adresser à
L. GRAND, Agent,
Lettre H. Cour Gallier.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

LES steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier

	De Brême.	De la Nlle-Orléans
Frankfurt.	30 mars	environ 8 mai

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:
De Brême, Southampton ou le Havre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre....$150 | Entrepont....$38.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Havre ou Brême:
Chambre....$150 | Entrepont....$45.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre....$25 | Entrepont....$15.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.
N. B. Notre agent pour le Texas, M. J. Walden, à Houston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:
Brême à Galveston..........$42 00
" à Indianola..........$5 00
La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix du passage.
Les consignataires vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de détails, s'adresser à
Ed. F. STOCKMEYER & CO.,
Agents,
17 mai— No. 42 de la rue de l'Union.

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partant MERCREDI, 11 Mai, à 8 h. A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants:
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
HUDSON,
Capt. H. R. Freeman.
Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse.
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. CT.
Passage Cabine..........$40
Entrepont..........20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON
4 mai—1an Rue Carondelet No 41.

THE CROMWELL LINE.
FOR NEW-YORK DIRECT
To sail on WEDNESDAY, 11 May, at 8 A. M.
This line is composed of the following steamships:
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
The steamship
HUDSON,
H. R. Freeman commanding,
will leave her wharf, foot of Toulouse street.
INSURANCE BY THIS LINE 1/2 PER CENT
Cabin passage..........$40
Steerage..........20
Freight for Liverpool, Bremen, and Havre taken by this line, and through bills of lading given for the same.
For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
4 mai—1an 41 Carondelet street.

Mme MONGES, sage-femme, et n 44 du pour dames, 140 St Louis et 191 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les ulcères aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Enregistrée au pratique depuis 25 ans, elle se recommande au public. 16 déc 1 an

BODLEY BROTHERS

ONT constamment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à canne à 2 et 4 roues, charrettes à bœufs, etc. pour logs, wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rats, jantes, brancards, spillers de chevaux, matériaux pour voitures, voitures pour espèces, doyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux de fer, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes et wagons, fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

Dépôt 18 et 20 rue Union.
Sept 1881—1an

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES,
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la pierre, le catarrhe de la vessie, inadéquatement, [illegible] et toutes les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple moyen [illegible]
Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING REMEDY du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud-Rempart, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 1 mars—1 an

GALERIE D'ART
CÉLÈBRE DE
WASHBURN,
TRIOMPHE DE LA PHOTOGRAPHIE!
PORTRAITS
Tirés d'une manière permanente au moyen du
PROCEDÉ BREVETÉ DE LAMBERT.
Tous les nouveaux genres de photographie exécutés avec les dernières découvertes et les perfectionnements les plus récents.
fév—1an PRIX TRÈS MODÉRÉS.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE
Importateur de Médicaments Patentés Français.
Agent du "TEXAROCHTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Our Own Louisiana Aromatic Bitters. 50 rue des Chartres et 30 rue Bienville, Nlle-Orléans.
17 mai 80.—1 an

PHARMACIE DUCONGE.
30 —RUE DE CHARTRES— 30
NOUVELLE-ORLEANS.
A. CARROUCHE,
SUCCESSEUR.

LES personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue un assortiment complet de MÉDICAMENTS PATENTÉS, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'un établissement de premier ordre. M. Carrouche reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont aussi découvre chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soin. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.
Agence pour la vente du Willow's Dysentery Remedy. 1 sept 80—1 an

VEUVE G. LHOTE. A. SAMUELS.
LHOTE & CO.,
OLD BASIN SASH, BLIND, DOOR FACTORY
—AND—
LUMBER YARD.
BUREAUX:
Coin des Rues Toulouse et Franklin et No. 32 Rue Carondelet,
P. O. Box 896. NOUVELLE-ORLEANS.
23juillet—1an

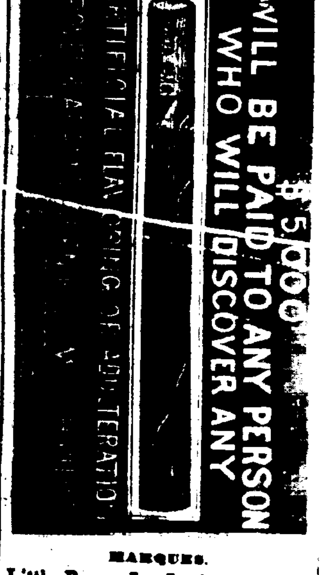

MARQUES.
Little Brown Jug, La Belle Périque
POCAHONTAS
MY UNCLE TOBY, PELICAN.
A VENDRE PAR TOUS LES MARCHANDS.
HOYER & ADAMS, Manufacturiers.
79 et 81 rue Gravier, Nlle-Orléans.
24déc—1an

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et prometttant une entière satisfaction, comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.
Les ordres de la campagne seront exécutés avec le plus grand délai.
20 fév—

Taxes de ville, de 1881 non acquittées.
Département des Finances.
Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 6 avril 1881.
Les contribuables intéressés sont respectueusement informés qu'un intérêt au taux de 10 pour cent par an à partir du 31 mars dernier, s'ajoute à leurs taxes de 1881 non acquittées. En vertu de l'ordonnance No 6,917 des séries de l'administration, un paiement-à-compte peut être fait, couvrant ainsi l'intérêt sur les sommes payées.
B. T. WALSHE,
6 av— Administrateur des Finances.

S. N.
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.

LE CLICHE CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VERITABLE ET CELEBRE
PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY
Préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., Successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
Toutes les PREMIERES MAISONS de gros et et liqueurs se vendent à la Nlle-Orléans.
dée 30 1an

• Brasseries.

MaraisStreetSteam Brewery
H. F. STURCKEN,
No. 82, 84 et 86 RUE MARAIS,
Entre Conti et St-Louis.
1er fév—81 1 an.DMJ

PELICAN STEAM BREWERY,
EUGENE ERATH,
283.....RUE VILLERE.....283
Entre Esplanade et Chemin du Bayou
11 jan—81. 1anDMarJ

BISCONTEAU FRERES,
L'angle des rues Bayou et Reynd.
GROCERIE, liqueurs et magasin de fourrage; grocerie et liqueurs des meilleures qualités, ainsi que foin, maïs, avoine, son et grains de toutes sortes, à des prix bien réduits.
Toutes marchandises délivrées à domicile.
14 nov 1an.

ROYAL LOAN OFFICE
Coin des rues Royale et Toulouse.
ARGENT prêté sur des valeurs collatérales, Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Pianos, etc.—Conditions libérales—Toutes transactions commerciales confiées au ROYAL LOAN OFFICE, obtiennent une prompte attention et seront strictement confidentielles.
sept—1an LEONORA PASS

JOHN R. LEGIER,
Notaire,
No 79 Passage de la Bourse,
Entre les rues Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS, Lna.
28fév—6m MeVD

LA MERVEILLE DU MONDE:
Le Destructeur de Vermine
DU PROF. HERMAN,
Renommé dans le monde entier,
qui est reconnu comme étant bien supérieur à tout ce qui a été découvert jusqu'ici pour tuer les rats, les souris, les insectes sur les volailles, les fourmis, punaises, blattes, bêtes d'eau, puces sur les chiens, rouilles et insectes sur les plantes, mites dans les fourrures, tiques ou gallus sur les moutons, chèvres, bestiaux, etc. Il a été fait usage avec grand succès de cette composition contre les insectes qui attaquent les plantes.
A VENDRE, UN PAQUET POUR 25c, OU SIX POUR $1.25.
La poudre est libre de toute odeur désagréable et se conserve dans tout climat. On peut la répandre partout sans danger; elle ne fait de mal aux chats ni aux chiens, qui d'ailleurs ne la mangent pas. La façon d'en faire usage est indiquée sur les paquets.
Cette découverte a valu au prof. Herman une médaille d'argent aux expositions entre colonies à Victoria, en Australie. Fabrique Grayel Lane, Houndsditch, Londres, Angleterre.
F. FREDERICKSON,
Importateur et marchand de drogues en gros et en détail, 139 rue du Canal, Buisson Tours, Nlle-Orléans, seul agent en Louisiane.
1erdéc—1an

Avis spécial.

LES actionnaires de la Compagnie "Marine Dry Dock and Ship Yard" sont requis d'élire à une réunion qui aura lieu LUNDI, 16 mai 1881, à midi, au No 138 rue Gravier (Nlle-Orléans), pour voter sur le quintuple et la détermination de la charte de la dite Compagnie.
Par ordre du Bureau des Directeurs,
P. W. SHERWOOD,
15 avril—30f Secrétaire.

Santé, c'est Fortune!

TRAITEMENT DU Dr. E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau: un spécifique pour l'Hystérie, la Torpeur, les Convulsions, les Migraines nerveuses, Affaiblissement des facultés intellectuelles, Perte de mémoire, Spermatorrhée, Impotence, Emissions involontaires, Vieillesse prématurée causée par un excès de travail, Abus de soi-même, Excès qui amènent à la misère, à la débilité et à la mort. Une boîte guérira tout cas récent. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre la boîte ou six boîtes pour cinq piastres; envoi transmis par la malle, payé d'avance sur reçu du prix. Nous garantissons la cure de tout cas par l'usage de six boîtes. A chaque personne nous transmettons une commande pour six boîtes, faisant l'accompagner de la somme de cinq piastres, nous enverrons une garantie écrite de lui rembourser l'argent si le traitement ne réussit pas en la cure à opérer. Garanties données par F. FREDERICKSON, droguiste en gros et au détail, 139 rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne. Les ordres transmis par la malle seront promptement exécutés.
3 avril—1an—Dim,Mar,Jeu

CHEMINS DE FER

Chemin de Fer Pontchartrain.
Station à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées, près la levée, 3me District.
Excursions au Lac, aller et retour le même jour 20 cts, pour les enfants au dessous de douze ans, 10 cts.
Prix du trajet jusqu'à Gentilly, aller et retour, 20 cts.
Les convois partiront comme suit la semaine:

DE LA VILLE.		DU LAC.	
6.40	A.M	5.20	A.M
10.45	A.M	9.42	A.M
1.45	P.M	1.12	P.M
3.42	P.M	3.12	P.M
6.30	P.M	6.00	P.M

Les convois partiront comme suit le Dimanche:

DE LA VILLE.		DU LAC.	
6.40	A.M	5.70	A.M
10.30	A.M	9.00	A.M
12.00	M.	11.30	A.M
2.00	P.M	1.30	P.M

Et toutes les heures à partir de 2 heures. Le dernier convoi partira du Lac le dimanche à 6 h.3 m. P.M.
17 fév— J. T. HARAHAN, Président

LIGNE DIRECTE DE LA NLLE-ORLEANS à Houston, via M. L. and T. R. R. et les correspondances.—Les trains partent du débarcadère du ferry, au pied de la rue des Champs-Elysées, tous les jours à midi, et arrivent à Houston le lendemain matin, à 6 heures 50 minutes de l'après-midi. Ils partent de Houston à midi, et arrivent à la Nlle-Orléans le lendemain après midi, à 3 heures. Chaque train est accompagné d'un wagon-dortoir.
Prix du passage de la Nlle-Orléans à Houston:
Billet illimité..........$15 00
Limité..........12 50
Limité pour les émigrants..........7 50
Pour de plus amples renseignements au sujet du taux de fret ou du passage, s'adresser à
C. A. WHITNEY & CO.
Coin des rues Magazine et Natchez.
5 sept—

Grande Route de Jackson.
Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.
LIGNE DIRECTE ENTRE LE NORD ET LE SUD.
Deux trains à passagers tous les jours
A partir de dimanche, 7 novembre 1880, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPART	ARRIVEE
Express No 1. 7.45 A.M.	Malle No 2...7.15 A. M.
Malle No 3...4.30 P.M.	Expr No 4 11.35 A. M.
Mixed No 9...2.30 P.M.	Mixed No 10. 8.45 P. M.

Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours—Nos 9 et 10 partent tous les jours, excepté le dimanche.
DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A
LOUISVILLE
Et sans changement pour CINCINNATI ST.-LOUIS ET CHICAGO.
UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES DE L'EST
Wagons munis de fauteuils inclinés, pour dormir, et perfectionnés, allant tous les jours jusqu'à Chattanooga et Vicksburg, sans changement.
Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No 22 rue du Camp, coin Commune.
A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
J. W. COLEMAN, Agt't Agent Gén. des Pass.

Great Jackson Route.
Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.
THE DIRECT LINE BETWEEN THE NORTH AND SOUTH.
Two daily passenger trains.
Trains will leave and arrive at the Calliope street Depot, on and after Sunday, November 7th 1880, as follows:

LEAVE	ARRIVE
Express No 1 7.45 A.M.	Mail No 2...7.15 A. M.
Mail No 3....4.30 P. M.	Express No4 11.35 A. M.
Mixed No 9...2.30 P. M.	Mixed No 10...8.45 P.M

Nos 1, 2, 3 and 4 run daily—Nos 9 and 10 daily, except Sunday.
PULLMAN PALACE SLEEPING CARS TO LOUISVILLE
AND THROUGH TO CINCINNATI, ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE, ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.
Improved Sleeping and Reclining Chair Cars to Chattanooga and Vicksburg daily without change.
Tickets for sale, berths secured and information given at 22 Camp Street, corner Common.
A. D. SHELDON, Ticket Agent.
J. W. COLEMAN, Acting Gen. Pass. Agent.

La Compagnie du Chemin de fer New-Orleans, Mobile and Texas,
REORGANISEE ET EXPLOITEE PAR LA Louisville and Nashville Railroad.
La seule ligne qui ait deux trains de passagers par jour.
DEPART.
Train rapide de la malle No 4..........7:02 A. M.
Train de la côte, No 6..........3:32 P. M.
Train rapide de la malle No 2..........4:30 P. M.
ARRIVEE.
Train rapide de la malle No 3..........10:27 A. M.
Train de la côte No 5..........9:12 A. M.
Train rapide de la malle No 1..........9:42 P. M.
SE RELIANT A TOUS LES POINTS AU NORD ET A L'EST.
C'est la seule ligne qui ait des Pullman Palace Cars depuis la Nlle-Orléans jusqu'à Louisville, Cincinnati, Columbus, O., St. Louis et Washington, D. C., SANS CHANGEMENT. Cette ligne offre les avantages suivants: C'EST LA PLUS COURTE ET LA PLUS RAPIDE, ET ELLE N'A PAS RIVALE COMME CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT.
Bureau des billets, coin St-Charles et Commune, J. W. SMITH, agent de tickets, où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les sleeping cars.
J. T. HARAHAN, surintendant.
27 juin—

The New Orleans Mobile and Texas Railroad Company,
As reorganized and operated by the LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD.
The Only Line Running Double Daily Passenger Trains.
LEAVE.
Fast Mail, No 4..........7:02 A. M.
Coast Train No 6..........3:32 P. M.
Fast Mail No 2..........4:30 P. M.
ARRIVE.
Fast Mail No 3..........10:27 A. M.
Coast Train No 5..........9:12 A. M.
Fast Mail No 1..........9:42 P. M.
CONNECTING FOR ALL POINTS NORTH AND EAST.
This is the only line running Pullman Palace Cars from New Orleans to Louisville, Cincinnati, Columbus, O., St. Louis and Washington, D. C., WITHOUT CHANGE. This Line possesses the following advantages: IT IS THE SHORTEST. IT IS THE QUICKEST. IT IS UNRIVALED IN CONSTRUCTION AND EQUIPMENT.
Ticket office, corner St Charles and Common streets, J. W. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.
J. T. HARAHAN, Superintendent.
27 juin—

GRAND CHEMIN DE FER
Partant la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.
LE FERRY partira du pied de la rue des Champs-Elysées tous les jours, à HUIT HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 30 A. M.
Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Lababieville et Lockport, sera transporté aux taux du bateau à vapeur pour tout le Bayou.
Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour tout fret sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui n'expédient que par ce chemin de fer.
Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures. Le frêt reçu après cette heure partira par le train suivant.
Billets "commutation"—500 milles pour $15.—Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui le compagnie juge convenable de donner.
GEO. PANDELY, Surintendant.
Pour fret et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine.
Il ne sera point reçu de fret après 3 heures.
CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.
A la station Terrebonne le chemin se relie à la station d'embarquement de Thibodaux, allant à Thibodaux et Houma.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.
No 104 rue du Canal.

VINGT-SIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:
Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1880, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu		$294,553 51
Risques maritimes		22,682 42
Risques de rivières		30,715 16
Total des primes		$347,951 09
Moins primes non acquises		58,534 00
Primes nettes 31 mai 1880		$289,427 09
PERTES PAYEES—		
Sur risques de feu...$74,435 58		
Sur risques maritimes	5,810 44	
Sur risques de rivières	6,471 11	
Taxes et dépenses, moins intérêt	15,203 87	
Réassurances et primes remboursées	16,766 72—	121,627 72
Profits		$137,799 37

La compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières	$329,035 97
Bons de ville et bons hypothécaires	15,000 00
Stock des N. O. Water Works (1,454 actions)	46,315 00
Billets garantis par hypothèque en nantissement	147,342 37
Billets à ordre	68,441 96
Primes en voie de collection	34,779 77
Actions de compagnies d'assurance, de banques et autres	65,717 31
Scrip de ville	2,600 00
Jugements sur billets hypothécaires	2,000 00
Argent en caisse	38,489 14
	$690,512 58

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans. Ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi, ce 12e jour de juin 1880.
JAMES FAHEY, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 12 juin 1880, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de vingt-cinq pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1880, payable le troisième lundi de juillet prochain. Aussi, de payer aux actionnaires, sur demande, un second intérêt semestriel de cinq pour cent, faisant dix pour cent par an sur le fonds capital de la compagnie. Désormais l'intérêt-dividende sera payé tous les trois mois.

Directeurs:

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
PAUL FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	B. W. TAYLOR

13 juin—

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DU—
CROISSANT,
(CRESCENT INSURANCE CO.)
67 et 69, Rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS,
Organisée en 1849—Réorganisée en 1880
CAPITAL EN ARGENT...$400,000
Sollicite des
Risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.
W. B. LYMAN..........Président
C. B. NEWMAN..........Vice-Président
CHAS. E. [illegible]..........Secrétaire

Directeurs:

Samuel B. Newman,	Samuel H. Kennedy
Thomas A. Adams,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay
S. Hernsheim,	Alf. Moulton,
Geo W. Sentell,	Wm. B. Conger,
P. R. Mortimer,	John M. Parker,
Reuben G. Bush	George Martin,
Edward Nalle,	Harry L. Finch,
W. W. Swain,	J. J. Reiss,
A. H. Seaward,	Lucien Delery,
U. Marinoni,	Louis Pradou,
Charles H. Dolese,	Charles Newman,
P. F. Grieshy,	S. G. Graham,
Wm A. Phelps,	John Calder,
Ford. Marks,	Wm. B. Lyman.
E. B. [illegible]	

27 juin—1an ▷ C

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.
Département du Sud.
Bureau: coin Carondelet et Gravier.
Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, lequel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.
Actif provenant des incendies.

A l'extension du capital payé...$ 9,281,436 21	
Capital payé	1,236,300 00
Total de l'actif	$11,180,688 21
Montant réservé pour couvrir les réassurances et les pertes reclamées	3,944,356 22
Excédent pour les porteurs de polices	$ 7,185,287 90
Pertes par l'incendie de Chicago, en 1871	$3,239,091
Pertes par l'incendie de Boston, en 1872	1,429,799

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, pour lui de la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes concédées par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.
J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
Nlle-Orléans, 20 octobre 1880. 24 oct—1an

ANT. CARRIÈRE,
E. L. CARRIÈRE, CHAS. J. CARRIÈRE

A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 34 RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
AUX MAGASINS BLEUS,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
9 juil 80—1an Nlle-Orléans.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUN.

Capital payé..........$500,000

Vingt-cinquième Etat Annuel.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN, 52 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 1er Janvier 1881.

CONFORMEMENT aux prescriptions de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation ci-après pour l'année prenant fin le 31 décembre 1880.

Montant des primes pour l'année expirant le 31 décembre 1880—		
Risques d'incendie $225,149 75		
Risques de rivières 135,204 12		
Risques maritimes. 61,377 94		
		$421,731 81
A ajouter— Risques non-échus, 1879		99,322 00
		$521,054 81
Risques non-échus, 1880	$98,251 00	
Primes remboursées	14,598 54	
		112,849 54
Primes nettes		$408,205 27
A déduire: Pertes, etc., payées durant la même période—		
Sur les risques d'incendie	$44,397 66	
Sur les risques de rivières	79,835 77	
Sur les risques maritimes	29,169 21	
		$153,402 64
Réserve pour les pertes non ajustées et non-acquittées		31,200
		$184,602 6
A ajouter— Désassurances	$63,464 45	
Dépenses	32,020 90	
Bureau des Assureurs	5,910 36	
Taxes	6,592 25	
Loyers	2,000 00	
		$113,897 96
Fonds de réserve, 2 pour cent sur le capital		10,000 00
Dividende sur le capital actions payées	$40,505 91	
L'escompte et l'intérêt	28,815 18	20,767 73
		$328,268 22
Profits nets actuels		$79,937 04

La compagnie possède les valeurs ci-après énumérées, estimées aux taux du marché:

Actions et Bons	$351,580 13
Prêts et Hypothèques	22,210 00
Prêts sur nantissements	38,510 40
Billets à recevoir	5,988 07
Propriété foncière	55,000 00
Primes en voie de perception	24,590 86
Argent en caisse	172,816 95
Total des valeurs	$670,064 21

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la compagnie.
JAS. I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce dix-neuvième jour de janvier 1881.
A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil des Directeurs, à une réunion tenue le dix-neuvième jour du mois de janvier 1881, après avoir mis de côté Dix Mille Piastres des profits nets de l'année, comme fonds de réserve, et payé les Dix Pour Cent de Dividende aux actionnaires, a résolu de payer un Dividende Comptant de VINGT POUR CENT sur les primes nettes gagnées de l'année expirant le 31 décembre 1880, le dit dividende payable à partir du LUNDI, 24 janvier 1881.

DIRECTEURS.

R. J. Hart	Julius Weis,	Ashton Phelps,
H. Renshaw,	R. C. Hamilton,	D. Fatjo,
E. Pierce,	J. C. Morris,	T. L. Airey,
A. Baldwin,	James I. Day,	R. E. Craig,
C. Macready,	Thos. Simms,	Sam'l L. Boyd,
W. B. Seymour,	Chas. Roberts,	J. G. Gaines,
D. A. Chaffraix,	J. A. Blanc,	J. S. Stewart,
J. L. Harris,	H. Newman,	

21 janv—1an

ANNUAL STATEMENT
OF THE
NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY.

For the year ending the 31st December 1880.

Fire premiums	$307,798 10	
Marine premiums	104,810 45	
Inland premiums	47,872 04	
		$460,480 59
Less— Premiums on risks not terminated	$102,601 26	
Return premiums	16,909 96	
Reinsurance	29,501 41	
		$149,012 63
Net earned premiums		$311,467
Add— Interest, salvage and rents	$41,406 50	
Contingent	15,679 66	
		$57,086 1:
		$368 554 11
Deduct— Fire losses	$54,525 07	
Marine losses	51,499 74	
Inland losses	17,917 81	
		$123,942 62
Rebate and commission	58,057 26	
Charitable donations	1,191 78	
State and city taxes and licenses	7,386 95	
Board of Underwriters Babcock and Salvage corps	6,607 16	
Gross expenses, home office and agencies	36,390 92	
		$233,512 79
Gross profits		$135,041
Deduct— Dividend of July 1880	$25,000 00	
Dividend Dec., 1880	25,000 00	
Surplus	85,041 32	
		$135,041 32

The company has the following:

Cash in banks	$67,101 27
United States bonds	230,000 00
Real Estate (lowest valuation)	89,640 00
Notes secured by first mortgage on city properties	101,000 00
Notes secured by pledges of available securities	42,550 00
Notes, loan on call, secured by available securities	32,000 00
Bills receivable for premiums	16,537 33
New Orleans Water Works bonds	26,500 00
New Orleans City Railroad bonds	26,575 00
Banks, Insurance Companies and other stocks, par value	14,665 26
Premiums in course of collection	76,620 29
Due by agents	2,318 88
	$715,496 00

LIABILITIES.

Capital stock	$500,000 00
Reinsurance reserve	102,601 26
Unclaimed Dividends	2,855 50
Dividends of December 31, 1880	25,000 00
Surplus	85,041 32
	$15,498 08

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.
J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.
Sworn to and subscribed before me this 12th day of January, 1881.
JAS. FAHEY, Notary Public.
We, the undersigned Special Committee, appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to appraise the assets of said company, hereby certify that, after a careful examination, the valuation of said assets, as above specified, is true and correct
ANT. CARRIÈRE,
W. A. BELL,
A. SCHREIBER,
H. GALLY.
At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th of January 1881, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of 5 per cent. on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives.
J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 12, 1881.

DIRECTORS.

JULES ALDIGÉ,	H. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE,	A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMIDT
D. FATJO,	JULES TUYES.

14 jan—1an

Liste complète des navires dans le Port de la Nlle-Orléans
Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, ceux des consignataires, avec indication du tonnage, du mouillage et de la destination.

STEAMERS.

Andean Ang. 2147 Alexander pour Liverpool. 46 1e dist, T & G Forwood
Alava Esp. 1972 Longa pour Liverpool 26 3e dist, Avendano Bros
Andrebal Ang. 1844 Larking pour Anvers 14 1er dist, A B French &co
Bayswater Ang. 1623 Strachan pour le Continent Gretna A B French &co
Bernard Hall Ang. 2678 Watson pour Liverpool, 45 4e dist, T & G Forwood
Chrysolite Ang. 765 Calloway pour Liverpool, 10 2e dist, Lucas E Moore &co
Elisa Hunting Ang. 1147 Baker pour le Continent Pointe A K Miller &co
Espanol Esp. 1152 Echevarria pour Liverpool 20 2e dist A K Miller &co
Fiteshire Ang. 1353 Hewat pour le Continent Pointe, Forstall Ross & Clayton
Frankfurt All. 2584 Kingkit pour Brême 42 4e dist, E F Stockmeyer &co
Gussie Am. 998 Hill pour la Havane Alger, C A Whitney &co
Gresham Ang. 1690 Gibb pour Liverpool 41 4e dist, Silas Weeks &co
Hector Ang. 1979 Lax pour le Continent Gretna, A B French &co
New York Am. 2285 Quick pour New York Alger, C A Whitney &co
Royal Welsh Ang. 1498 Pearse pour le Continent Gretna, A K Miller &co
Rokeby Ang. 1435 Morgan pour le Continent Gretna A K Miller &co
W G Hewes Am. 1118 Brown pour—— Alger C A Whitney &co

NAVIRES

Bombay Am 955 Petersen pour Liverpool 34 1er dist, Lovell & Bailey
Ben Lomond Ang. 986 Sutherland pour Liverpool 4e rue, A K Miller &co
Dora Aut. 1131 Premuda pour Gênes 30 3e dist, A K Miller &co
Eliza A Kenny Am. —— Brooks pour—— 4e rue, Hall & Vaughan
Friedrich All. 1521 Bruggerman pour Brême, 40 4e dist, A K Miller &co
L B Gilchrist Am. 1155 Watts pour—— rue Borapuru, A K Miller &co
Margarethe All. 1257 Poppe pour Brême 28 3e dist, A K Miller &co
Peruvian Congress Ang. 1314 Power pour le Havre 4e rue, A K Miller &co
Swallow Am. 1236 Duncan pour——37 1er dist, Lucas E Moore &co
Walter D Wallett Ang. 1451 Hatfield pour le Havre 4e rue, Hall & Vaughan
Wm Tapscott Am. 1630 Ray pour Liverpool 1re rue, Lucas E Moore &co

BARQUES.

Aurora Ital. 299 Adorno pour—— Pte Tier. G Grande
Ardenza Rodella Aut. 465 Ragusin pour—— Pointe, au capitaine
Antonio La Rosa Ital. 338 La Rosa pour Cadix 3e rue, Jos Kelley
Alfa Ital. 563 Malatesta pour —— 18, 2d dist, au capitaine
Ankathor Nor. 764 Knudsen pour Reval 16 2e dist, Robt Oerlein
Armenia Ang. 1140 Edgett pour le Havre 3e rue, DeWolf & Hammond
Albert Shulz Am. 498 Leppert pour—— 34 1er dist, au capitaine
Assyria Ang. 753 Edgett pour le Havre 5e rue, De Wolf & Hammond
C P D zon Am. —— Keen pour—— 1er dist au capitaine
Champion Ang. 799 Mates en détresse Alger, Norton & Bell
Eloe Aut. 480 Nicolich pour Cronstadt 18 2e dist, Musich & Cosulich
Emilia T Aut. 712 Radenich pour Gênes 27 2e dist. A K Miller &co
Eastern Chief Ang. 408 Young pour Liverpool 31 1er dist, Forstall Ross & Clayton
Emma Ital. 404 Di Costanzo pour Cadix rue Market, Jos Kelly
Fredrik Sued 724 Sjostrom pour Baltic 38 1er dist, Robt Oerlein
Generoso Ital. 454 Ihnacolio pour Salerne 20 1er dist. Jos Kelley
Georges Fr. 386 Jean pour le Havre 7e rue, P Ponts
H G McFarland Am. 546 McFarland pour—— 14 1er dist, au capitaine
Harzburg All. 663 Hashagen pour—— 36 1er dist. E F Stockmeyer &co
Hawhope Ang. 346 Codd pour—— Pointe au capitaine
Ingleside Ang. 945 Haya pour le Continent Freetown, Hall & Vaughan
Marie Esp. 448 Serra pour Barcelone, 23 1er G Cerral &co
Marrinovia Guida Ital. 931 Guida pour Trieste 29 3e dist, A K Miller &co
St Patrick Ang. 726 Bogart pour le Continent, Freetown, Hall & Vaughan
Thergay Nor. 466 Andreassen pour—— 3e dist, Hall & Vaughan

BRICKS.

Egar Aut. —— Ivancich pour—— Pointe, Musich & Cosulich
Finnvid Nor. 271 Johnsen pour——15 1er dist, Johnston, Gordon &co
Henry B Cleaves Am. 350 Blake pour la Havane 16 1er dist, Jos Kell
San Lorenzo Mex. 126 Sancho pour—— 21 1er dist, Woodward & Wight

GOELETTES.

Ariel Mex. 118 Bryan pour Mexico. Pte Tier Gordon & Gomila
John S Krans Am. 686 Pitcher pour—— 29 1er dist, Norton & Bell
Jennie Wood Ang. 120 Arnet pour Bay Islands, Pte Tier. S Oteri & Bro
Mary Sprague Am. 650 Verper pour—— 4 1er dist, Norton & Bell
R B Locke Am. 66 Kasker pour Bay Islands, Pte Tier G Grande
Silver Wing Am. 149 Merry pour Mexico, Steamboat, N O Hynson
Insignia Am 165 Ricker pour Veracruz 13 1er dist, J J Fernandez & Son

LISTE DE NAVIRES
En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW-YORK.

Steamship Chalmette, Reed..........parti 30 avril
Steamship Hudson, Freeman..........parti 30 avril

BATH, MAINE.

Goelette Patrick M Hooper, Lane, en chargement 2 avril

PHILADELPHIE.

Goelette E L Cottingham, Scull, expédiée 14 avril

NEWPORT.

Steamship Fitzroy, Gill..........expédié 14 avril

LIVERPOOL

Navire Eliza A Kenny, Brooks.....parti 1 mars
Barque Reynard, Tapp..........partie 12 mars
Barque E Fry, Williams..........partie 11 mars
Navire Lydia Skolfield, Miller..........parti 15 mars
Barque Sheila, Robinson..........partie 8 avril
Barque E T G. Williams..........partie 11 mars
Steamship Arago, Jones..........parti 20 avril
Steamship Lady Lycett, Pratt..........parti 14 avril

LONDRES

Barque Giove, Gustovino, en chargement 1 avril
Barque St Andrew, Hectstra, expédiée 15 mars
Navire Forsaugen, Fahlman, en chargement 3m

GREENOCK.

Barque Royal Visitor, Bermier..........partie 6 avril

PLYMOUTH.

Barque Hettie Ward,..........partie 6 avril

BRISTOL.

Barque Teresina, Lustano..........partie 18 avril

CARDIFF.

Navire J C Robertson, Sutton.....parti 14 avril
Steamship Altonower, Murray..........parti 14 avril
Steamship Scindia, Windham..........parti 12 avril
Barque Fannie M, Stockton..........en chargement 14 avril
Steamship Richmond, Greyston.....parti 12 avril

CUXHAVEN.

Barque Ettie, Ward,..........partie 28 mars

ABERDEEN.

Brick Prid, Tarabochia,..........parti 15 mars

MAASLUIS

Barque Dagmal, Haaren,..........partie 13 mars

NEWCASTLE

Steamship Viola, Stephens,..........parti 15 mars

BELFAST.

Barque Carrier Dove, Saunders, ...partie 7 avril
Barque Karanack, ——, en chargement 18 mars

WATERFORD

Barque Cedar Croft, Young, en chargement 18 mars

ANVERS

Barque Wm Gordon, Robinson.....partie 8 avril
Steamship Margaret Blanka, Blackburn.....parti 26 mars

HAVRE

Navire City of Boston, Crosby.....parti 28 mars
Barque Léopold et Marie Loscalles partie 20 avril
Barque Georges, Jean..........partie 27 fev
Barque Annie W Barrill, Holland partie 28 mars
Barque Bertaux, Masters..........partie 19 avril

HONFLEUR.

Navire Amrold,..........parti 20 avril

BORDEAUX.

Barque Euplea, Ragusino..........partie 15 avril
Barque Don Justo, Jones..........partie 26 jan
Steamship Tweed, Willis, en chargement 6 avril

MARSEILLE

Barque Carrie Delap, Porter.....partie 29 mars

CETTE.

Barque Urana, Saracich..........partie 28 mars

ROUEN

Barque Muriel, Hannay..........partie 3 mars

DRAGOR.

Barque Rola, Neilsen..........partie 4 av

BREME

Navire Geschen, Haase..........parti 6 avril

HAMBOURG

Barque Sarah Chambers, Rutherford partie 20 mars
Barque Ettie, Ward, ...partie 28 mars

BARCELONE

Barque Barcelona, Inaragea..........partie 23 mars

SICILE.

Steamship Mythwood, Thomas..........parti 27 fév

GENES

Barque Domenico Lanzeer Farina, partie 20 mars

PALERME.

Steamship Ben Nevis, Smith,..........parti 16 fév

MESSINE.

Steamship Egbert, Faulkner..........parti 11 avril
Steamship Excelsior, Marshall, ...en chargement 17 mars
Barque Luigi ——..........en chargement 26 avril

MADERE.

Barque Taviot, Matheson,..........partie 16 fév

NAPLES

Barque Phesos, Cosulich,..........partie 11 avril

RIO DE JANEIRO

Steamship Nasmyth, Yaxley..........parti 12 avril
Brick Anita Owen, Beck..........partie 21 mars
Barque Venice, Bergman en chargement 24 avril

MATANZAS

Brick Maria, Sara..........partie 12 avril

SLIGO.

Barque Addie H Cann, Haines....partie 20 mars

BUENOS AYRES.

Barque Caciatore,..........partie 9 janv

PROGRESSO.

Barque Acacia, Anderson, en chargement 19 mars

ALMERIE

Barque Teresina Bruno, Paturno....parti 12 mars

MIDDLEBORO.

Steamship Wooden, Jensen..........parti 13 avril

HAVANE.

Brick San Antonio, Berne..........parti 16 avril
Navire Joaquin Serra, Albert,..........parti 20 avril

ASSURANCES.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans
Pour l'année expirant le 31 décembre 1880.

Primes de feu	$307,798 10	
Primes maritimes	104,810 45	
Primes de rivières	47,872 04—	$460,480 59
Moins— Primes sur risques non-expirés	$102,601 26	
Primes remboursées	16,909 96	
Réassurances	29,501 41—	$149,012 63
Primes nettes		$311,467 96
A ajouter— Montant provenant des intérêts, sauvetages et loyers	$41,406 50	
Contingent	15,679 66—	$57,086 15
		$368,554 11
A déduire— Pertes par le feu	$54,525 07	
Pertes maritimes	51,499 74	
Pertes de rivières	17,917 81—123,942 62	
Réduction (rebate et commissions)		58,057 26
Contributions charitables		1,191 78
Taxes d'Etat, de ville licences		7,382 95
Bureau des assureurs corps de sauvetage et Babcock		6,607 16
Dépenses générales, frais de bureau et d'agences		36,390 02—$233,512 79
Profits nets		$135,041 32
A déduire— Dividende de Juillet 1880	$25,000 00	
Dividende de Décembre 1880	25,000 00	
Surplus	85,041 32—	135,041 32

ACTIF DE LA COMPAGNIE:

Argent en banque	$ 67,101 27
Bons des Etats-Unis	230,000 00
Propriété foncière, estimation faite au plus bas prix du marché	89,640 00
Billets garantis par première hypothèque sur des propriétés de ville	101,000 00
Billets garantis par nantissement de gages réalisables	42,550 00
Billets, prêts sur demande, garantis par des gages réalisables	32,000 00
Billets pour primes	16,537 33
Bons du N. O. Waterworks	26,500 00
Bons de la Compagnie de chemin de fer de la Nlle-Orléans	26,575 00
Actions de banque, d'assurance et autres actions cotées au pair	14,665 26
Primes en voie de collection	76,620 29
Du par des agents	2,318 88—$715,496 00

PASSIF.

Capital	$500,000 00
Réserve pour réassurances	102,601 26
Dividendes non réclamés	2,855 50
Dividende du 31 décembre 1880	25,000 00
Surplus	85,041 32—$715,496 08

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
J. TUYES, Président.
Fait et assermenté devant moi, ce 12 janvier 1881.
JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis, qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.
ANT. CARRIÈRE,
W. A. BELL,
A. SCHREIBER,
H. GALLY.
A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1881, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1881.
—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ,	H. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE,	A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMIDT
D. FATJO,	JULES TUYES.

14 jan—1an

Ligne de la rue Claiborne.
Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.
La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.
D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common street" partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rochéblave. Ils reviennent par Commune, Basin et Canal.

Ligne de la rue Girod.
Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rochéblave et Tonti. Retour: Commune à Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll et Poydras, Poydras à Fulton, Fulton à Canal.

FEUILLETON.

Com. le 6 mars

LE BARON JEAN.

Par Camille Debans.

—Monsieur Bourgachon? fit-il d'un air étonné. Que désirez-vous?
Jules tira Maladet un peu à l'écart.
—Je désire vous informer que Mme Lestremont a retrouvé sa mémoire et ses esprits; qu'elle vous accuse d'avoir tué son mari; qu'elle va faire sa déposition cette après-midi même chez le juge d'instruction.
—Eh! bien, monsieur, fit Maladet très insolent.
—Eh! bien, vous voulez vous échapper, cela est clair comme le jour, et vous soustraire à cette accusation. Mais vous ne partirez pas.
—Oh! vous êtes donc porteur d'un mandat d'amener contre moi.
—Non, monsieur, non.
—Alors, je ne comprends pas dit Maladet qui ne se donnait même plus la peine de plaider son coupable comme ils dit en Angleterre.
—Vous allez être éclairé, monsieur. Comme je tiens beaucoup à ce que vous puissiez vous justifier du meurtre de Lestremont, j'ai trouvé un procédé infaillible pour vous empêcher de prendre le train et vêtu y mettre de l'obstination.
—Et quel est ce procédé?
—Je vous cherche querelle, je me bats avec vous en pleine gare, comme un désespéré; vous êtes bien obligé de subir deux; on nous mène chez le commissaire de police.
—Et comme je ne vous ai pas provoqué, comme je suis votre victime, on vous garde et l'on me renvoie tranquille.
—En ce cas, monsieur, dit Bourgachon sur un ton de singulière énergie, allez prendre votre billet au bureau et vous allez voir.
Maladet se connaissait en regards. Celui que lui lançait Jules était d'une nature à laquelle il était impossible de se tromper. Ce qu'il annonçait ainsi, le jeune homme était prêt à le faire.
—Mais enfin, s'écria Maladet, pourquoi voulez vous m'empêcher de quitter Paris?
Bourgachon pour toute réponse, ébaucha un de ses sourires étonnants.
—Pourquoi me suivez-vous? Pourquoi me pourchassez-vous?
—Ah! je puis répondre à toutes ces questions, dit Jules; je n'ai rien à vous cacher. Je me suis attaché à vous parce que je veux que vous soyez puni de tous vos méfaits, baron Jean qui n'êtes pas baron, qui ne vous appelez ni Jean ni Boisgrimaud; vous! qui avez osé aspirer à la main de Mlle de Navaillan et à celle de ma petite sœur Marguerite. Je vous suivrai donc jusqu'au repaire où vous comptiez vous cacher; je ne vous perdrai pas d'une semelle et cette nuit sera la dernière de votre splendeur.
Maladet haussa les épaules et murmura:
—Si nous tombons dans la déclamation à présent!
Puis il tourna le dos à Bourgachon auquel il jeta ces mots:
—Suivez-moi donc si bon vous semble.
Maladet regagna la cour, prit une autre voiture et donna ordre au cocher de le porter dans le quartier du Marais, rue de Saintonge.
Jules réintégra également son fiacre et dit de nouveau à son automédon:
—Ne le perdez pas plus de vue que tout à l'heure.
La chasse recommença.
Il était en ce moment quatre heures. Quoique le temps fût fort beau, le jour commençait à baisser.
A cette heure même, nous l'avons déjà dans le cabinet de M. Médard où Bouton venait de pénétrer et d'apporter un élément nouveau et imprévu à l'instruction.
Déjà, la malheureuse femme, avant l'arrivée de Bouton, avait renouvelé devant le magistrat son accusation contre Maladet.
Mais, il faut le dire, sa déclaration devait laisser froid le juge instructeur.
Il avait poussé à fond une enquête dans ce sens, et l'on sait que Maladet en était sorti à son honneur.
—Je suis désolé, madame, de ne pouvoir ajouter une foi entière à votre déposition, dit M. Médard, mais déjà l'accusation que vous portez a été formulée contre le baron de Boisgrimaud et celui-ci a prouvé sa parfaite innocence.
—Cependant, monsieur, riposta Mme Lestremont d'un ton extrêmement convaincu, lui seul pouvait avoir un intérêt à assassiner mon mari.
—Pourquoi?
A cette question, la veuve du malheureux négociant de Saint-Denis se recueillit un instant, puis elle commença le récit de ses malheurs.
Elle rappela les souffrances de son mari, ses remords et, naturellement, comme il fallait expliquer ses remords, elle raconta, point par point, avec une netteté singulière, la scène du faux testament: comment Maladet s'était mis au lit à la place du mort, comment il avait fait et signé le testament, et avec quelle impudence il avait joué sous jambes ses complices.
—Ses complices qui étaient!.... demanda M. Médard.

LXV

Mme Lestremont répondit:
—Qui étaient M. Deniseard, M. Martineau et mon pauvre mari.
—Vous en êtes bien sûre, madame?
—Aussi sûre que d'être en votre présence. Lorsque mon mari vit mourir successivement ses enfants, il sentit que la justice divine s'était abattue sur lui, reprit Mme Lestremont solennellement. C'est alors que brisé, sans espoir, il se résolut à me confesser son crime, avec des sanglots, qu'à cette révélation je fus sur le point de m'évanouir.
Mais il se repentait.
Je lui conseillai de partir pour la France et d'aller restituer à Mlle Parenty, en lui avouant tout, la somme que lui avait valu sa complicité.
—Il partit, oui, madame, interrompit M. Médard, et nous savons le reste.
Avant d'aborder une série de questions qui vont peut-être éclaircir complètement ce sombre mystère, permettez-moi, madame, de vous demander si vous ne subissez pas l'influence d'une haine particulière contre M. Maladet de Boisgrimaud.
—Moi, s'écria Mme Lestremont, et quelle serait la cause de cette haine?
—Donc, vous persistez à déclarer que M. Maladet a fait un faux testament et qu'il a volé l'héritage de M. Parenty.
—Je persiste.
—Vous savez qu'il faudra renouveler votre déclaration sous le sceau du serment devant la Cour d'assises.
—Je la renouvellerais devant l'univers entier.
Ici, le docteur Janvier demanda la permission de dire un mot, permission qui lui fut aussitôt octroyée. En quelques minutes, le bon médecin raconta la contestation qui s'était élevée la veille au soir entre maître Honoré Pertuis et lui-même au sujet de l'heure du testament. Il rappela comment Mme de Navaillan avait fait remarquer l'absence de Maladet pendant la rédaction de l'acte qui spoliait Marguerite, absence d'autant plus étonnante que le même Maladet était dans la chambre du mort avant et après le testament.
—Maintenant que Mme de Lestremont a parlé, dit en terminant le docteur, tout s'explique facilement. Maladet était dans le lit de Parenty et jouait hardiment son rôle au nez et à la barbe de M. Pertuis et du notaire Beauson.
—Vous avez raison, monsieur. Si M. Maladet n'est pas l'assassin de M. Lestremont, dit le juge instructeur, il y a contre lui des charges bien graves au sujet de ce testament. Il est donc urgent de l'arrêter sans délai.
M. Médard griffonna quelques mots sur un papier où il n'y avait plus que des mandat d'amener à Bouton qui demandait:
—Et Deniseard?
—Faites toujours arrêter celui-là. Gérusé que j'attends se chargera de l'autre. Ou si vous préférez, que l'un de vos camarades se charge de ce baron de contrebande, vous irez avec Géruse vous assurer de l'usurier, si nous ne nous trompons pas.
Cela dit, il revint à Mme Lestremont pendant que Bouton sortait un instant.
—Veuillez être assez bonne pour me dire, madame, demanda le magistrat, si votre mari avait conservé des relations avec ses complices de Bourbon.
—Avec un seul, monsieur.
—Lequel, s'il vous plaît?
—Deniseard.
Le juge d'instruction eut dans les yeux un éclair de joie. Mais il sut se contenir et il y eut quelque mérite, car on lui aurait certainement pardonné d'avoir marqué une satisfaction légitime au moment où il trouvait enfin la véritable piste.
—Ce Deniseard, madame, lui écrivait?
—Oui, monsieur.
Et naturellement votre mari lui répondait. Savez-vous si M. Lestremont en venant à Paris se proposait de le voir.
—Sans aucun doute, son intention était même de le pousser à restituer, lui aussi, l'argent de Mlle Parenty.
—Ah! vraiment! de mieux en mieux. Pensez-vous que votre mari ait vu ce Deniseard avant de mourir?
—C'est plus que probable, monsieur. Sa première visite devait être pour lui.
—Il connaissait l'adresse de son ami?
—Parfaitement.
—Alors, madame, il y a bien des chances pour que votre malheureux mari ait été assassiné par Deniseard.
—En ce cas, monsieur, s'écria Mme Lestremont, je parierais que Deniseard n'a été que l'instrument de Maladet.
—C'est possible, fit sagement M. Médard, mais dès aujourd'hui, nous avons de graves indices pour porter tous nos soupçons sur celui qui correspondait avec M. Lestremont. Voici une liasse de billets de banque qui a été volée à votre mari, et c'est Deniseard qui en était encore hier le détenteur.
accompagnaient la malheureuse veuve, tombèrent d'accord que l'interrogatoire avait suffisamment duré et qu'il serait imprudent de le prolonger.
Ils emmenèrent donc Mme Lestremont, que M. Médard reconduisit en lui disant:
—Vous pouvez rentrer chez vous, pleine de confiance, madame, votre mari sera vengé.
Quand tout le monde fut parti, M. Médard fit demander si Bouton et Géruse n'étaient pas là.
Les deux inspecteurs attendaient des ordres. Ils entrèrent.
—Messieurs, leur dit-il, nous sommes sur le point de réussir. Il ne faut pas, cette fois, faire de fausse manœuvre.
A l'heure qu'il est, ce Deniseard ne se doute de rien. Il faut le prendre au gîte. Mais avant, il est urgent de vous assurer que nous ne nous trompons pas. Voici la photographie de Lestremont. Vous saurez, par les voisins de Deniseard, s'ils n'ont pas souvenir d'avoir vu le malheureux colon. Enfin, agissez avec la plus grande prudence. Mais, en tout cas, vers une heure du matin, vous l'arrêterez.—Ce n'est pas un personnage bien intéressant et, s'il n'est pas coupable, il expliquera toujours au Dépôt comment il s'est trouvé en possession de l'argent que son ami avait touché le 14 octobre.
Les deux agents saluèrent et se mirent aussitôt en campagne. Ils se firent porter en voiture à la Villette où ils commencèrent leur enquête sans désemparer.
Un de leurs collègues s'était rendu une heure auparavant rue Meyerbeer, 4, pour appréhender au col M. le baron de Boisgrimaud.
Mais il n'avait trouvé chez Maladet que le fidèle Raoul dont l'ahurissement était complet et qui ignorait absolument ce qu'était devenu son maître.
Le ci-devant baron de Boisgrimaud n'avait d'ailleurs aucune envie de réintégrer son domicile.
Instruit par Bourgachon qui eût été plus habile en ne lui apprenant pas la guérison de Mme Lestremont, Maladet connaissait le sort qui l'attendait.
Aussi, dès qu'il eut repris à travers Paris sa promenade en fiacre, escorté à les facultés de son esprit dans cette unique pensée: échapper n'importe comment à la poursuite dont il était l'objet.
Une fois débarrassé de Bourgachon, il se proposait de mettre en pratique un moyen bien simple de ne pas être inquiété et qui consistait en ceci:
Sortir de Paris à pied, tranquillement, et de gagner la frontière non moins tranquillement et non moins à pied.
De nos jours, les malfaiteurs qui ont tenu un certain rang ne sont recherchés que sur les chemins de fer ou dans les paquebots. Nul ne s'aviserait de leur courir après sur une grande route.
C'était donc fort bien raisonné.
Au besoin Maladet pouvait s'approprier le procédé de ce forçat évadé du bagne de Brest et qui vint jusqu'à Paris, traînant ostensiblement une brouette comme s'il eût fait partie du village sur le territoire duquel il passait. Il fut ainsi rencontré par les gendarmes, il causa avec eux se déclarant dès l'abord un peu dur d'oreille, pour ne pas être obligé de répondre aux questions qui l'embarrasseraient.
Donc, Maladet avait son plan. Il lui restait malheureusement à se débarrasser de Bourgachon lequel était doué de la ténacité des gens calmes.
Le cocher du baron gagna, comme on le lui avait commandé, les rues suffisamment enchevêtrées du Marais. La nuit tombait. Les chances de s'évanouir aux yeux de Jules n'étaient précisément pas chimériques.
Mais le cocher de ce dernier s'amusait de la chasse à laquelle on l'employait et serrait de près le coupé de Maladet.
On arriva ainsi rue de Saintonge, puis on prit la rue du Perche, puis la rue Vieille-du-Temple, et l'on s'engagea ensuite dans un dédale de petites rues où Jules continuait à traquer son gibier.
Cette manœuvre au fond était fort maladroite de la part de Maladet. Il aurait eu des chances bien plus sérieuses d'échapper à Bourgachon s'il [illegible] se mêler aux innombrables [illegible] sillonnent le boulevard Montmartre et [illegible]
[illegible] un crochet est bientôt fait.
voiture à la porte d'une maison de la rue de Montmorency.
Bourgachon en fit autant. Justement Jules venait, par un reste d'habitude, d'achever la confection d'une cigarette, car que faire à moins qu'on ne fume alors qu'on file un malfaiteur?
Il tenait à la main sa mèche incandescente et allait allumer lorsque Maladet le surprit en sautant brusquement dans la maison. Bourgachon s'élança aussitôt après lui et le rejoignit dans une vaste cour.
Ce fut alors que presque sûr de ne pas perdre son gibier de vue Jules s'arrêta, mit sa mèche et sa cigarette en contact, aspira trois fois consciencieusement, éteignit son coton, le mit dans sa poche et repartit.
Mais l'éternelle cigarette venait de lui jouer un terrible tour.
Maladet avait disparu. La cour dans laquelle se trouvait Bourgachon servait d'entrée à quatre escaliers. Il était clair que Maladet en avait pris un. Mais lequel?
Jules un peu confus d'avoir été si maladroit, se planta en faction dans la cour. Mais il eut beau attendre, il ne vit pas reparaître le baron et cela par une raison bien simple.
Maladet, après avoir un peu couru, avait pris un escalier au hasard. Il était monté.
Sur une porte au troisième il avait lu en lettres d'or, ces mots: MALARD ET CIE., gilets de tricot.
Il était entré; avec cent cinquante francs, il avait acheté quelques douzaines de gilets, puis il avait demandé une caisse dans laquelle son emplette fut placée à côté de sa valise, de son chapeau et de son paletot. Puis, le torse recouvert d'un des tricots achetés, il avait pris la caisse sur ses épaules et s'était offert le plaisir de passer sous le nez de Bourgachon qui ne le reconnut pas.
Son cocher qu'il s'était bien gardé de [illegible] donner l'éveil à celui [illegible] même pour [illegible] les en-[illegible] de son far-[illegible] costume entier [illegible] reconnu
les quelques milliers de francs trouvés chez lui, Maladet fut sur le point d'entreprendre son voyage pédestre.
Mais il était harassé. La nuit précédente il n'avait pas dormi. Les émotions d'une pareille journée arrivant par là-dessus l'avaient brisé. Sans compter que depuis quinze jours l'anxiété dans laquelle il vivait n'était pas faite pour le rendre dispos.
Il fut donc pris d'une lassitude affreuse. Il se rappela aussi, en ce moment, que depuis le matin il n'avait rien pris.
Se hasarder dans un tel état de faiblesse sur les chemins eût été de la folie. Il suffisait d'un syncope pour qu'on le ramassât et qu'on le conduisît quelque part où il serait aussitôt reconnu.
Par instants, Maladet entrait dans des rages furieuses. Mais comme cela ne constituait ni le salut, ni une solution, il était bien forcé de se calmer, après quoi il se reprenait à réfléchir.
Avant tout, il fallait reprendre des forces.
Ayant passé devant un restaurant de second ordre, il demanda un cabinet particulier et s'y fit servir un copieux repas.
Il mangea presque avec voracité, tant la faim le talonnait; il absorba même tant d'aliments que son dîner fini, il se sentit plus lourd et plus éreinté qu'avant.
—Jamais je ne pourrai me mettre en route. Il faut que je dorme au moins six heures avant de partir.
Il tira sa montre.
—Neuf heures passées, dit-il. En me levant à quatre heures du matin, j'aurai trois heures de nuit devant moi pour gagner la campagne. Oui; mais où aller coucher?
Dans un hôtel il faudrait donner mon nom. Qui sait si tous les commissaires de police ne sont pas à mes trousses.
Je ne puis pourtant pas aller coucher sous un pont.
Mais tout à coup, il se frappa le front!
(A continuer.)

Les enfants sont toujours bien chaussés avec les souliers de l'ETOILE ROUGE.